



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉTAT DE SÉCHERESSE : POINT DE SITUATION DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES.

à Pau, le 23 mars 2023

Comité sécheresse exceptionnel

Compte tenu d'un déficit pluviométrique qui se prolonge depuis la sécheresse de l'année 2022, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a réuni ce mardi 21 mars 2023 un comité sécheresse exceptionnel qui a examiné la situation dans le département.

À la demande du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le 6 mars 2023, cet exercice est conduit dans l'ensemble des départements. Il s'agit d'anticiper un éventuel nouvel épisode de sécheresse en 2023, ses conséquences sur les milieux aquatiques et les différents usages de l'eau.

Des stocks d'eau anormalement faibles

Les niveaux des nappes et les débits des cours d'eau sont inférieurs à la normale. Le stock de neige est exceptionnellement bas sur la chaîne des Pyrénées et la fonte nivale en avance de presque 2 mois sur les valeurs normales. Le remplissage de plusieurs retenues d'eau structurantes, celle du Gabas notamment, est également très inférieur à la normale. Ainsi, à l'approche de la saison estivale les stocks d'eau sont anormalement faibles.

En outre, des températures moyennes régulièrement plus élevées que la moyenne entraînent une évaporation de l'eau stockée dans les plans d'eau et les sols et une évapotranspiration de la végétation sensiblement accrues.

Un suivi attentif de la situation

S'il n'est pas prévu à ce stade de mesures réglementaires de limitation des usages de l'eau, un suivi attentif des ressources est mis en place. La situation pourrait se tendre si l'absence de

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

précipitations significatives et des températures élevées perduraient dans les semaines qui viennent.

Ainsi, le comité départemental sécheresse se réunira à nouveau dans les prochaines semaines. La population et les professionnels doivent tenir compte des faibles stocks d'eau disponibles, et d'ores et déjà œuvrer à en optimiser l'usage.

En savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

Consultation des arrêtés de restriction d'eau : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>